

COMPTE-RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL de LA FERTÉ-SAINT-CYR
En date du VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2011

Lors de sa réunion en date du 2 septembre 2011, le Conseil Municipal de La Ferté-Saint-Cyr a passé à l'ordre du jour :

- **DATES DU DÉMÉNAGEMENT DANS LA NOUVELLE MAIRIE** : 10, 11 et 12 OCTOBRE 2011.

- **SERVEUR MAIRIE** : Le Conseil Municipal accepte le devis de la société APS INFORMATIQUE concernant l'acquisition d'un serveur pour la nouvelle mairie.

- **PHOTOCOPIEURS MAIRIE et ÉCOLE** : Le Conseil Municipal accepte le devis de la société DACTYL' BURO concernant le changement des photocopieurs qui seront en location.

- **ALARME MAIRIE** : Le Conseil Municipal accepte le devis d'Activeille pour la télésurveillance dans les nouveaux locaux de la Mairie.

- **ÉCUSSON, DRAPEAUX, ÉCHARPE ADJOINT** : Le conseil Municipal accepte l'achat de nouveaux drapeaux, d'un écusson et d'une écharpe d'adjoint pour la nouvelle mairie.

- **ÉCOLE** : l'effectif de rentrée scolaire est de 96 enfants. L'achat de mobilier scolaire supplémentaire est à prévoir.

- **PANNEAUX DE RUE** : Une commande pour de nouveaux panneaux et numéros de rue est à effectuer auprès des Signaux Girod.

- **PANNEAUX SIGNALÉTIQUES** : De nouveaux panneaux signalétiques sont à commander pour une entreprise implantée à la Z.A. "La Futaie".

- **CRÉATION D'UNE RÉGIE** : Monsieur le maire informe le conseil municipal que la borne "camping car" est opérationnelle, il est nécessaire de créer une régie pour la vente des jetons.

- **PÊCHE DE L'ÉTANG COMMUNAL** : la date du 5 novembre prochain est retenue.

- **CALENDRIER DES FÊTES** : La réunion aura lieu en mairie le 9 septembre prochain en présence des président(e)s des associations.

- **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE TERRITORIAL** : Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'obligation de recruter à une directrice ayant un B.A.F.D. pour la garderie périscolaire. Une convention de mise à disposition, de la directrice du centre de Saint-Laurent-Nouan, sera signée pour 2 heures par semaine.

- **BAIL LOGEMENT COMMUNAL - 2 le Bourg** : Le conseil municipal accepte de louer à Monsieur Pascal DAVIAU le logement sis au n° 2 le bourg à compter du 1er août 2011.

- **DROIT de PRÉEMPTION URBAIN** : Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption pour un terrain appartenant à Monsieur LENOIR Michel, "Saint Cyr".

- **PROJET « Les POMMEREUX »**

Monsieur le maire donne le compte rendu de la réunion du jeudi 21 juillet 2011. Une nouvelle réunion a eu lieu le 31 août avec Monsieur le Préfet, Monsieur le Sous-préfet, les directeurs de la DRÉAL et de la DDT. De nouveaux dossiers doivent être déposés pour le 20 septembre prochain et la prochaine réunion aura lieu le 20 octobre. L'enquête publique se déroulera fin du 14 novembre au 16 décembre 2011.

- **QUESTIONS DIVERSES** :

- Éclairage public + stade de foot : Un rendez-vous est prévu avec l'entreprise INÉO.
- Éclairage route du Bonveau : une réunion avec le SIDELC est prévue.
- SIEOM : passage du camion difficile rue de la Retaille → stationnement de véhicules gênants.
- Route du Branloup : lignes téléphoniques souvent "coupées" en raison des arbres non élagués.
- Église : le paratonnerre a été vérifié, aucun problème.
- Site Internet : des modifications ont été apportées.
- Bac à piles : à prévoir.
- point informatique WIFI : à envisager.